

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

13<sup>e</sup> séance, 17<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 24 mars 2015, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

## **Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires  
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire  
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay, commissaire-parent  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Monsieur Matthieu Mellon, commissaire-parent  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Monsieur Freddy Ntako, commissaire  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

## **Membres du conseil des commissaires absents :**

Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Alain Gaudreau, commissaire-parent

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Recueillement**

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président**

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 24 mars 2015 ouverte à 19 h 30.

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

## 1.3 Vérification de la légalité de la séance

### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-14-15-106

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**DE MODIFIER** le titre du point 2.11 – *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires au directeur général en lien avec la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* – Adoption par *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* – Adoption;

**D'AJOUTER** le point 2.13 – Rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire concernant le dossier CD-2014-2015-01;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil des commissaires du 27 janvier 2015 et du 24 février 2015
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président

### 2.0 Décisions

- 2.1 *Politique relative au transport scolaire* – Adoption
- 2.2 Facturation des places vacantes
- 2.3 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société de transport de Lévis
- 2.4 Audit externe – 2014-2015 à 2016-2017 – Adjudication de contrat
- 2.5 Rapport de la protectrice de l'élève – Dossier PE-14-15-01
- 2.6 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives – Réaménagement 2015 – Autorisation
- 2.7 Calendriers scolaires 2015-2016 – Centre de formation en montage de lignes, Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, Centre de formation professionnelle de Lévis et Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Adoption

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 2.8 Calendrier scolaire 2016-2017 – Adoption
- 2.9 Lettre de remerciements au Groupe Technologies Desjardins pour un don d'appareils de vidéoconférence
- 2.10 Répartition de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 707-2014 – Adoption
- 2.11 *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* – Adoption
- 2.12 École secondaire Beaurivage – Remplacement du système de ventilation et de leurs composantes – Adjudication de contrat
- 2.13 Rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire concernant le dossier CD-2014-2015-01

### 3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Suivi financier 2014-2015
- 3.3 Préoccupations des commissaires
- 3.4 Camp d'anglais été 2015
- 3.5 Recueil de gestion – Mise à jour complète

### 4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-107

### 1.5 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil des commissaires du 27 janvier 2015 et du 24 février 2015

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que les procès-verbaux des séances ordinaires du conseil des commissaires du 27 janvier 2015 et du 24 février 2015 ont été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 mars 2015;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil des commissaires du 27 janvier 2015 et du 24 février 2015 et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

**ADOPTÉE** à la majorité  
**1 contre avec mention**  
Monsieur Marcel Vézina

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.6 Interventions du public et période de questions

#### Sujet :

*Information relative aux négociations à la suite des dépôts de la partie patronale*

Monsieur Jocelyn Noël, président, et madame Jacqueline Bernier, vice-présidente du Syndicat de l'Enseignement des Deux Rives, donnent de l'information relative aux négociations à la suite des dépôts de la partie patronale. Ils mentionnent les points importants dont il est question.

#### Sujet :

*Sondage auprès du personnel – Outils de travail*

Madame Marie Mayrand, vice-présidente du Syndicat du Personnel professionnel de Chaudière-Appalaches, dépose un document à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et les informe que leur syndicat a fait un sondage auprès du personnel professionnel des commissions scolaires afin de connaître leurs besoins.

#### Sujet :

*Facturation des places vacantes*

Monsieur Patrick Lemay, enseignant au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs de Sainte-Croix, fait part de ses préoccupations relatives à la facturation des places vacantes quant aux élèves qui s'inscrivent à temps partiel. Il demande si ces élèves vont être chargés pour la session de septembre et de janvier.

### 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

### 1.8 Correspondance

Aucune correspondance

### 1.9 Rapport du président

Monsieur François Caron, président, donne de l'information sur différents sujets à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

## 2.0 DÉCISIONS

### 2.1 *Politique relative au transport scolaire – Adoption*

**ATTENDU** les consultations effectives sur la *Politique relative au transport scolaire*;

**ATTENDU** l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport;

**ATTENDU** que la politique a été soumise au comité consultatif de transport;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marcel Vézina et résolu :

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

**QUE** la *Politique relative au transport scolaire* soit adoptée telle que déposée et versée aux archives sous la cote CC-14-15-108.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CC-14-15-109  
TRANSPORT**

**2.2 Facturation des places vacantes**

**ATTENDU** les orientations relatives à la réorganisation des services et la facturation des places vacantes aux usagers qui avaient été entérinées lors du comité plénier du 10 juin 2014;

**ATTENDU** l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport;

**ATTENDU** que le projet de modalités de facturation des places vacantes a été soumis aux membres du comité consultatif de transport le 13 janvier 2015;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Labbé et résolu :

**QUE** les modalités de facturation incluses dans la *Directive relative à la gestion des places vacantes* soient adoptées telles que déposées.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CC-14-15-110  
TRANSPORT**

**2.3 Renouvellement du protocole d'entente avec la Société de transport de Lévis**

**ATTENDU** les dispositions de l'article 13 du *Règlement sur le transport des élèves (Loi sur l'instruction publique)*;

**ATTENDU** l'examen et la recommandation du comité consultatif de transport;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légraré et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires autorise le président et la directrice générale à signer le protocole d'entente pour le transport des élèves intégrés au transport en commun entre la Commission scolaire des Navigateurs et la Société de transport de Lévis, tel que présenté pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CC-14-15-111  
SRM**

**2.4 Audit externe – 2014-2015 à 2016-2017 – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #141219-18 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) requerrait des offres de service pour l'audit externe des états financiers des exercices 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

**ATTENDU** les soumissions reçues et ouvertes le 20 janvier 2015;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions réalisée par messieurs Louis Dandurand, représentant de l'externe, Benoit Langlois et Martin-Hugues Gauthier, membres du comité de sélection formé par la dirigeante d'organisme de la CSDN, madame Esther Lemieux, directrice générale;

**ATTENDU** que le comité de sélection a évalué les offres reçues et ouvertes selon des critères qualitatifs;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement final en résultant selon le prix ajusté le plus bas, après ouverture des enveloppes de prix, tel qu'il appert au document porté à l'attention des membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU** que ladite recommandation a été portée à l'attention des membres du comité de vérification de la CSDN et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Mathieu Boilard et résolu :

**QUE** la CSDN adjuge à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., le contrat pour les services d'audit externe des exercices financiers 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 au montant de 148 200 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant obtenu le meilleur résultat pondéré suite à l'appel d'offres public #141219-18 tel qu'il appert à la recommandation du comité de sélection porté à l'attention des membres du conseil des commissaires;

**QUE** le directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, monsieur Bertin Fillion, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution et en assure les suivis pertinents.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 2.5 – Rapport de la protectrice de l'élève – Dossier PE-14-15-01 sera présenté après le point 2.12 – École secondaire Beaurivage – Remplacement du système de ventilation et de leurs composantes – Adjudication de contrat*

CC-14-15-112  
SRM

### 2.6 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives – Réaménagement 2015 – Autorisation

**ATTENDU** le projet de réaménagement du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives sis au 1135, boulevard Guillaume-Couture;

**ATTENDU** que ce projet de réaménagement est estimé à près de 1 500 000 \$ selon les documents portés à l'attention des membres du conseil des commissaires lors d'un comité plénier tenu le 17 février 2015;

**ATTENDU** que l'article 715.4 du *Règlement interne relatif à la délégation de pouvoirs* prévoit que le conseil des commissaires [...] **approuve les transformations physiques aux locaux pour des travaux de 500 000 \$ et plus;**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs approuve le projet de réaménagement du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Archives sis au 1135, boulevard Guillaume-Couture à un montant estimé à près de 1 500 000 \$;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-14-15-113  
SÉ

**2.7 Calendriers scolaires 2015-2016 – Centre de formation en montage de lignes, Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, Centre de formation professionnelle de Lévis et Centre d'éducation des adultes des Navigateurs – Adoption**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs doit établir les calendriers scolaires des centres de formation professionnelle et du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs en vertu de l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que les projets des calendriers scolaires ont été recommandés par les directions de centre;

**ATTENDU** que les projets des calendriers scolaires ont fait l'objet d'une consultation du personnel enseignant au Centre de formation en montage de lignes (CFML), au Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL), au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau (CFPGR), au Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL) et au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs (CÉAN);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** les calendriers scolaires 2015-2016 du CFML, du CFMVL, du CFPGR, du CFPL et du CÉAN soient adoptés, tels qu'ils sont proposés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-114  
SÉ

**2.8 Calendrier scolaire 2016-2017 – Adoption**

**ATTENDU** que la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise, à l'article 238, que « la commission scolaire établit les calendriers scolaires des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique »;

**ATTENDU** que, comme prescrit par la LIP, la consultation auprès des diverses instances impliquées a été menée;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** le calendrier scolaire 2016-2017 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-115  
DG

**2.9 Lettre de remerciements au Groupe Technologies Desjardins pour un don d'appareils de vidéoconférence**

**ATTENDU** que le Groupe Technologies Desjardins a fait un don d'appareils de vidéoconférence pour une valeur estimée à 65 000 \$;

**ATTENDU** que le don permettra de faciliter les communications entre nos établissements scolaires et ainsi aider les élèves à mieux réussir;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Freddy Ntako et résolu :

**QU'**une lettre de remerciements, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), soit envoyée à monsieur Michel Lacroix, représentant du Groupe Technologies Desjardins, par la directrice générale et le président de la CSDN.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

*Le point 2.10 – Répartition de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 707-2014 – Adoption sera présenté après le point 2.11 – Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – Adoption*

CC-14-15-116  
SG

**2.11 Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – Adoption**

**ATTENDU** que la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014 et entrée en vigueur le même jour;

**ATTENDU** que la LGCE établit des obligations particulières applicables aux contrats de services des organismes publics, dont les commissions scolaires, en prévoyant qu'ils ne peuvent conclure un contrat de services si celui-ci a pour effet d'é luder les mesures de contrôle relatives aux effectifs;

**ATTENDU** que la LGCE établit que la conclusion de tout contrat de services doit être autorisée par le dirigeant d'organisme;

**ATTENDU** que ce pouvoir peut être délégué en vertu de l'article 16 de la LGCE;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** le *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* soit adopté tel que déposé et versé aux archives sous la cote CC-14-15-116.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 2.12 – École secondaire Beaurivage – Remplacement du système de ventilation et de leurs composantes – Adjudication de contrat sera traité après le point 2.10 – Répartition de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 707-2014 – Adoption*

CC-14-15-117

**PROPOSITION D'AMENDEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**D'AJOUTER** le paragraphe suivant au point 2.10 – *Répartition de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 707-2014 – Adoption* :

« **QUE** le montant recueilli servira d'abord à combler le fond servant aux frais de déplacement si ce fond est en déficit. Si le fond réservé aux frais de déplacement est suffisant ou s'il y a des sommes restantes; celles-ci seraient alors déposées dans le fond de formation dédié aux commissaires. »

**ADOPTÉE** à la majorité



**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-14-15-118  
SRH

**2.10 Répartition de la masse salariale du conseil des commissaires en conformité avec le Décret 707-2014 – Adoption**

**ATTENDU** les informations fournies par la Fédération des commissions scolaires du Québec sur l'interprétation donnée quant à la composition de la masse salariale et des sommes imposables;

**ATTENDU** les discussions tenues lors de la séance ordinaire du comité plénier du 10 février 2015;

**ATTENDU** les scénarios proposés et celui retenu par la majorité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Labbé et résolu :

**QUE** le montant recueilli servira d'abord à combler le fond servant aux frais de déplacement si ce fond est en déficit. Si le fond réservé aux frais de déplacement est suffisant ou s'il y a des sommes restantes; celles-ci seraient alors déposées dans le fond de formation dédié aux commissaires;

**QUE** la masse salariale du conseil des commissaires soit répartie selon le scénario retenu lors de la séance ordinaire du comité plénier du 10 février dernier, et ce, tel que présenté à l'annexe jointe à la présente.

**ADOPTÉE** à la majorité

*Le point 2.11 – Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs du conseil des commissaires à titre de dirigeant de la Commission scolaire des Navigateurs selon la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – Adoption a été traité après le point 2.9 – Audit externe – 2014-2015 à 2016-2017 – Adjudication de contrat*

CC-14-15-119  
SRM

**2.12 École secondaire Beauvillage – Remplacement du système de ventilation et de leurs composantes– Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150217-30 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) requérait des soumissions pour le remplacement du système de ventilation et de leurs composantes de l'École secondaire Beauvillage;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 10 mars 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Roche ltée, Groupe-conseil.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la CSDN adjuge à la compagnie 2328-0308 Québec inc. / Les Entreprises Marcel Têtu, de Saint-Agapit, le contrat pour le remplacement du système de ventilation et de leurs composantes de l'École secondaire Beauvillage, au montant de 698 430 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

*Le point 2.13 – Rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire concernant le dossier CD-2014-2015-01 sera traité après le point 2.5 – Rapport de la protectrice de l'élève – Dossier PE-14-15-01*

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

La séance est suspendue à 21 h 27.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

Le retour en séance ordinaire s'effectue à 21 h 39.

*Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay se retire puisqu'il a été présent lors de la rencontre avec les parents et la protectrice de l'élève.*

CC-14-15-120

**PROPOSITION DE HUIS CLOS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.5 – Rapport de la protectrice de l'élève – Dossier PE-14-15-01.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 21 h 43.

CC-14-15-121

**PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 23 h 18.

CC-14-15-122  
SG

**2.5 Rapport de la protectrice de l'élève – Dossier PE-14-15-01**

**ATTENDU** la plainte déposée par les parents des élèves à la protectrice de l'élève le 17 février 2015 relativement au dossier de la Commission scolaire des Navigateurs portant le numéro PE-14-15-01;

**ATTENDU** l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par la protectrice de l'élève;

**ATTENDU** l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**DE PRENDRE ACTE** des conclusions du rapport de madame Odette Lessard, protectrice de l'élève, portant le numéro PE-14-15-01, lequel est déposé sous pli confidentiel;

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

**D'APPROUVER** l'avis sur le bien-fondé de la plainte en ce qui a trait au point 5.1 dudit rapport;

**D'APPROUVER** l'avis sur le bien-fondé de la plainte en ce qui a trait au point 5.2 dudit rapport;

**D'APPROUVER** l'avis sur le bien-fondé de la plainte en ce qui a trait au point 5.3 dudit rapport;

**D'ACCEPTER** la recommandation de la protectrice de l'élève quant à la plainte relative aux services offerts et à l'organisation de ceux-ci pour deux élèves de 2<sup>e</sup> année du secondaire qui présentent des besoins particuliers;

**QUE** madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, transmette la présente résolution aux parents des élèves concernés par la plainte.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 2.6 – Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives – Réaménagement 2015 – Autorisation a été traité après le point 2.4 – Audit externe – 2014-2015 à 2016-2017 – Adjudication de contrat*

CC-14-15-123

**PROPOSITION DE HUIS CLOS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.13 – Rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire concernant le dossier CD-2014-2015-01.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 23 h 19.

*Monsieur Jérôme Demers se retire du huis clos.*

Il est 23 h 26.

CC-14-15-124

**PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 23 h 55.

CC-14-15-125  
SG

**2.13 Rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire concernant le dossier CD-2014-2015-01**

**ATTENDU** la résolution CC-14-15-099 adoptée le 27 janvier 2015 par le conseil des commissaires où le président a été mandaté afin de

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

confier la situation d'un commissaire-parent au comité relatif au code de conduite éthique du commissaire;

**ATTENDU** le *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire* de la Commission scolaire des Navigateurs;

**ATTENDU** le dépôt, aux membres du conseil des commissaires, sous pli confidentiel, du rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire dans le dossier CD-2014-2015-01 lequel est versé aux archives sous la cote CC-14-15-125;

**ATTENDU** les conclusions contenues au rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire;

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Mathieu Boilard et résolu :

**D'EXIGER** la démission du commissaire-parent visé dans le rapport du comité relatif au code de conduite éthique du commissaire portant le numéro CD-2014-2015-01 dans les prochaines 24 heures qui suivent la levée de la présente séance;

À défaut d'obtenir sa démission dans le délai mentionné au paragraphe précédent :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs suspende immédiatement ledit commissaire-parent de sa fonction, et ce, sans rémunération;

**QUE** le comité de parents procède à la destitution du commissaire-parent et à la nomination de son remplaçant à la prochaine réunion du comité de parents.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### **3.1 Rapport de la directrice générale**

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

### **3.2 Suivi financier 2014-2015**

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, donne de l'information sur le suivi budgétaire au 30 juin 2015, lequel a été préparé en date du 29 novembre 2014 et déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. De plus, il ajoute que ces documents ont été discutés de façon détaillée au dernier comité de vérification.

### **3.3 Préoccupations des commissaires**

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, dépose un document afin que les membres du conseil des commissaires lui transmettent leurs préoccupations en regard du budget 2015-2016.

À cet effet, il demande aux membres du conseil des commissaires de lui transmettre le document pour le 15 avril 2015.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 3.4 Camp d'anglais été 2015

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs, présente le document relatif au camp d'anglais de l'été 2015 tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

### 3.5 Recueil de gestion – Mise à jour complète

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, donne de l'information concernant la mise à jour complète du Recueil de gestion à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Elle mentionne que le but premier était d'uniformiser la mise en page et d'ajouter une page couverture afin d'indiquer la date d'adoption et les dates d'amendement qui ont été faites pour chaque document. Elle ajoute que tous les documents ont été mis à jour sur l'intranet.

## 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

### 4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des discussions qui ont eu lieu lors des séances ordinaires du comité exécutif du 10 février 2015 et du 10 mars 2015.

### 4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires qu'une rencontre a eu lieu le 3 février 2015.

### 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur François Caron, président, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires qu'une rencontre est prévue le 21 avril 2015.

### 4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des discussions qui ont eu lieu lors des rencontres du 17 mars 2015 et du 24 février 2015.

### 4.5 Comité EHDAA

Monsieur Matthieu Mellon, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la rencontre du 9 mars 2015 a été annulée.

Il demande à monsieur François Caron, président, de lui permettre de poursuivre les rencontres du comité.

Des discussions se tiennent afin de déterminer si les rencontres du comité EHDAA peuvent se poursuivre.

M. Caron préfère qu'aucune rencontre n'ait lieu tant que le tribunal n'aurait pas statué sur l'éligibilité de certains membres. Des discussions ont également lieu sur les fonctions du comité EHDAA.

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

**4.6 Comité de parents**

Monsieur Jérôme Demers, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la réunion du mois de mars a été annulée.

Des discussions ont lieu sur les responsabilités de la commission scolaire et du président du comité de parents.

**5.0 QUESTIONS DIVERSES**

**5.1 Questions et messages des commissaires**

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

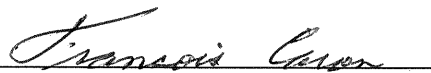
CC-14-15-126


**6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Labbé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 00 h 52.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
François Caron  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Benoit Langlois  
Directeur général adjoint